

Rennes, le 11 février 2015

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Projet de LGV Bretagne – Pays de la Loire : le planning est tenu

#### Comité de suivi du 11 février 2015 à Rennes

**Le comité de suivi du projet de ligne à grande vitesse Bretagne-Pays de la Loire (LGV BPL) s'est réuni ce mercredi 11 février 2015 à la préfecture de la région Bretagne**, sous la coprésidence du préfet de la région Bretagne, coordonnateur du projet, et du représentant du ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, en présence des préfets concernés, des élus des collectivités financeurs du projet (Régions Bretagne et Pays de la Loire, Départements des Côtes-d'Armor, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan, Rennes Métropole et Pays de Saint-Malo) et des responsables de SNCF Réseau (nouvelle dénomination de RFF depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015 en application de la loi du 4 août 2014 portant réforme ferroviaire), en y associant Eiffage Rail Express (ERE).

#### Le planning des travaux est tenu

L'ensemble des parcelles situées sous la future emprise sont désormais maîtrisées.

Les mesures compensatoires à mettre en œuvre au titre de la « loi sur l'eau » et des « espèces protégées » vont porter sur près de 700 ha. La mutualisation des mesures au titre des différentes réglementations a permis de limiter l'impact sur les terres agricoles.

Après les terrassements (26 millions de m<sup>3</sup> déplacés) et les ouvrages d'art qui se sont achevés à la fin de l'année 2014, **2015 sera consacrée à la mise en place des équipements ferroviaires** : les livraisons de ballast et de traverses sont très avancées ; les premiers rails sont posés. Sur les huit jonctions sous maîtrise d'ouvrage de SNCF Réseau, deux ont été mises en service fin 2014 (Laval Ouest et Sablé-sur-Sarthe), les six autres en travaux, seront réalisées en 2015 ; la construction du bâtiment qui abritera à Rennes le « poste de commande à distance », qui pilotera la ligne, s'est par ailleurs achevée en juin 2014, et SNCF Réseau poursuit aussi la construction du « central sous-station », gérant l'ensemble des installations électriques, sur le site de la gare de Rennes.

Les essais débuteront en 2016 pour une livraison fixée en mai 2017.

#### Les membres du comité de suivi soulignent le respect du calendrier dans l'ensemble de ses composantes.

Le comité de suivi a été l'occasion de présenter les **impacts des travaux sur la circulation ferroviaire** en 2015 et 2016. Neuf opérations en week-end impliquant la coupure des circulations ferroviaires entre 24 et 30 heures sont programmées en 2015 (**dates des opérations 2015 : 24-25 janvier, 31 janvier-1<sup>er</sup> février, 7-8 février, 14-15 février, 21-22 février, 28 février-1<sup>er</sup> mars, 20-21 juin, 19-20 septembre, 3-4 octobre**), et trois en 2016. Il a été recherché la mutualisation maximale des travaux et, en concertation avec les exploitants ferroviaires, la plus grande concertation et limitation de la gêne à l'utilisateur ([www.lgv-bpl.org/missions-de-sncf-reseau/construction-8-jonctions-lgv](http://www.lgv-bpl.org/missions-de-sncf-reseau/construction-8-jonctions-lgv)).

Contact presse :

Préfecture de la région Bretagne - Françoise Kieffer au 02.99.02.11.80 ou Morgane Tirel au 02.99.02.11.81

L'avancée des travaux de **l'observatoire de l'environnement et socio-économique**, qui a pour objectif l'évaluation effective sur une période de 10 ans des impacts du projet et le suivi de la mise en œuvre des mesures environnementales et de leur efficacité, a été présentée. Plusieurs sujets d'études ont été engagés : sur l'évolution du cadre de vie des riverains ou sur les retombées économiques locales du chantier. Parallèlement, un travail spécifique sur l'agriculture se poursuit en concertation avec la profession agricole.

L'enjeu du projet pour **l'emploi et la formation** a été rappelé. Le pic de mobilisation de personnel, avec plus de 4000 personnes, a été atteint sur le chantier fin 2013, aujourd'hui il mobilise environ 2800 personnes. Dans le respect du contrat, plus de 10% de personnes éloignées de l'emploi ont été formées et recrutées sur les différents métiers du chantier. Ce sont près de 1000 personnes issues des territoires traversés qui ont été embauchées grâce aux dispositifs de formation mis en place et notamment financés par les Régions Bretagne et Pays de la Loire. Les travaux ferroviaires, désormais engagés, nécessitent moins d'effectif sur le chantier et les dispositifs d'accompagnement mis en place faciliteront le reclassement professionnel des personnes concernées.

La réunion a aussi permis de réunir le comité de suivi du projet de liaison rapide Nantes – Angers – Laval – Rennes dit « **Virgule de Sablé-sur-Sarthe** », comprenant ses financeurs, l'État, SNCF Réseau, les Régions Bretagne et Pays de la Loire, le Département de la Mayenne, Laval Agglomération et Angers Loire Métropole. Ce projet, d'un montant de 36,3 M€, consiste en la réalisation d'une liaison de 3,6 km entre la ligne principale Le Mans Rennes et le barreau de Sablé-sur-Sarthe. Ce projet fait désormais, pour sa réalisation, partie intégrante du projet de LGV et suit le même calendrier.

*D'une longueur de 214 km entre Le Mans et Rennes pour un coût prévisionnel de 3 400 M€ courants, le projet de LGV Bretagne-Pays de la Loire est le prolongement, en direction de la Bretagne et des Pays de la Loire, de la LGV Atlantique mise en service en 1989.*

*Cette ligne nouvelle, circulaire à 320 km/h, permettra de gagner 37 minutes sur les liaisons entre Paris et Rennes et, au-delà, pour l'ensemble de la Bretagne occidentale jusqu'à Saint-Malo, Brest et Quimper, 22 minutes pour Laval et 8 minutes pour Angers, Nantes et les territoires situés au-delà. Elle apportera ainsi une contribution majeure à la réduction à terme du temps de parcours entre Paris et Brest ou Quimper. La virgule de Sablé permettra quant à elle un gain de temps très significatif sur des trajets tels que Rennes-Angers et Laval-Angers-Nantes.*

*SNCF Réseau a confié à Effaige Rail Express la conception finale, la construction et la maintenance de la LGV dans le cadre d'un **contrat de partenariat public-privé**, signé le 28 juillet 2011, pour une durée de 25 ans. SNCF Réseau réalise en maîtrise d'ouvrage directe les huit jonctions au réseau existant, les dispositifs de gestion centralisée pour l'exploitation et l'alimentation électrique.*

*La LGV Bretagne-Pays de la Loire participe du projet "Bretagne à Grande Vitesse" qui vise à rapprocher l'ensemble de la Bretagne, et Brest et Quimper à 3h, de Paris.*



**Contact presse :**

**Préfecture de la région Bretagne** - Françoise Kieffer au 02.99.02.11.80 ou Morgane Tirel au 02.99.02.11.81